



Kinshasa, le 19 MAI 2021

INSPECTION GENERALE DES FINANCES

L'Inspecteur Général - Chef de Service



N° 540/PR/IGF/IG-CS/JAK/NML/2021

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
(avec l'assurance de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à Kinshasa/Gombe
- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat,
Ministre du Plan ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des finances ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-
Chef de Service Adjoint ;
- Monsieur le Coordonnateur National de
l'ITIE/RDC.

(Tous) à Kinshasa/Gombe

**Objet : Transmission Feuille
d'observations provisoires
relatives à l'examen des données
des paiements ITIE de la DGE**

**A Monsieur le Directeur Général de la Direction
Générale des Impôts, DGI
à Kinshasa/Gombe**

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, la Feuille d'observations provisoires relatives à l'examen de la base de données des paiements ITIE de la Direction de Grandes Entreprises, pour les exercices 2018 à 2020 (1^{er} semestre). Les annexes s'y rapportant sont gravées sur le CD-R ci-joint.

Comme cela est d'usage, vous disposez d'un délai de 5(cinq) jours à dater de la réception de la présente, pour fournir à l'Inspection Générale des Finances, tous les éléments d'éclaircissements.

l'assurance de ma parfaite considération.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général,

ALINGETE KEY Jules